

APPEL DE PROPOSITIONS

Le 5 décembre 2019

Étude :

Opportunités commerciales en Chine
pour le secteur de l'éducation
postsecondaire dans les
communautés francophones en
situation minoritaire

Date de fermeture : 27 décembre 2019
17h, heure de l'Est (Ottawa)

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. ACUFC - profil & mandat.....	3
3. Contexte	4
4. Objectifs de l'étude.....	5
5. Contenu de la proposition	6
6. Critères d'évaluation.....	6
7. Échéancier prévu	7
8. Date limite de soumission.....	7

1. Introduction

Le présent appel de propositions est une initiative de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) dans son travail de positionnement et de promotion à l'international des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne.

2. ACUFC - profil & mandat

Créée le 1er avril 2015, suite à la fusion de l'Association des universités de la francophonie canadienne et du Consortium national de formation en santé, l'ACUFC regroupe 21 établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, situés dans 8 provinces du Canada.

L'ACUFC a pour mission de permettre un accès accru à l'éducation postsecondaire en français de qualité dans les communautés francophones en situation minoritaire. Les collèges et universités membres de l'ACUFC contribuent au rayonnement et à la vitalité des communautés francophones. L'ACUFC représente les intérêts communs de ses membres auprès des gouvernements et des parties prenantes et assure leur visibilité, tant au Canada qu'à l'international.

Les collèges et universités membres de l'ACUFC sont :

- Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta
- [Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick](#)
- [Collège Acadie Î.-P.É.](#)
- [Collège Boréal](#)
- [Collège communautaire du Nouveau-Brunswick](#)
- Collège Educacentre
- [Collège Mathieu](#)
- [Collège militaire royal du Canada](#)
- [Collège universitaire dominicain](#)
- Collège universitaire Glendon de l'Université York
- [La Cité universitaire francophone de l'Université de Regina](#)
- [La Cité – Le collège d'arts appliqués et de technologie](#)
- Université d'Ottawa
- Université de Hearst
- Université de Moncton
- Université de Saint-Boniface
- Université de Sudbury
- Université Laurentienne
- Université Saint-Paul
- Université Sainte-Anne
- Université Simon Fraser

Veillez visiter le site Internet pour de plus amples informations : www.acufc.ca

3. Contexte

En termes d'éducation internationale, l'ACUFC a pour mandat de positionner et promouvoir les 21 établissements membres dans différents pays cibles afin de développer des collaborations fructueuses dans divers domaines ainsi que d'apporter un support aux collèges et aux universités membres dans leurs activités à l'internationale.

L'ACUFC s'est dotée d'une stratégie d'expansion internationale, pour la période 2019-2022, qui vise à appuyer la croissance et le développement de ses 21 établissements d'enseignement postsecondaire membres en matière d'internationalisation de l'éducation.

Les collèges et les universités membres de l'ACUFC sont présents sur les marchés internationaux. Toutefois, pour plusieurs, cette présence est limitée en raison d'un manque de ressources humaines et financières. Bon nombre des établissements membres sont de petite taille, ce qui réduit leur capacité de travailler à l'international. Ils se voient donc contraints d'organiser un nombre restreint d'activités de promotion et de positionnement.

Jusqu'à présent, les principaux marchés de recrutement sont des pays francophones (ou francophiles), dont la France, les pays du Maghreb et ceux d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. De plus en plus, les membres établissent également des liens avec des pays non francophones, mais dont une partie de la population est francophile et veut apprendre le français ou perfectionner cette langue (les pays d'Amérique latine, notamment).

La majorité des établissements membres de l'ACUFC ont établi divers partenariats partout dans le monde. Ces ententes sont variées et touchent plusieurs domaines : la mobilité étudiante, la recherche, l'offre de formations à l'étranger (incluant le français langue seconde), la mobilité des professeurs, l'offre de programmes et autres. Le défi est toujours d'assurer une mise en œuvre soutenue de ces ententes au sein des activités des établissements.

L'éducation internationale, notamment le recrutement d'étudiants, est une priorité pour les établissements membres de l'ACUFC car elle permet notamment une ouverture à l'internationalisation des campus et des communautés. L'internationalisation vient enrichir la formation postsecondaire grâce à un échange d'expériences et de savoirs entre les Canadiens et les étudiants et chercheurs de toutes origines.

L'internationalisation des collèges et des universités francophones canadiens assure également le renouvellement des effectifs ainsi que la vitalité des communautés francophones canadiennes grâce à l'immigration d'un certain nombre d'étudiants internationaux. Les étudiants internationaux aident également à atténuer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, laquelle porte atteinte aux capacités du Canada en matière de recherche et d'innovation à long terme.

Dans sa Stratégie d'expansion internationale 2019-2022, « l'ACUFC assure un rôle plus grand de représentation dans les lieux où il est important de faire connaître et reconnaître la présence de la formation postsecondaire en français, et ce, auprès d'instances œuvrant à l'international, tant au Canada que dans l'ensemble de la francophonie mondiale. Il apparaît nécessaire de découvrir de nouveaux marchés, d'élargir les marchés existants et d'agir auprès de décideurs d'influence en misant sur la qualité de nos établissements membres. À cet effet, il est prévu de poursuivre les efforts de collaboration et de partage avec les membres afin de favoriser le développement de leurs capacités à présenter leur offre à l'étranger ».

En ce sens, la Chine est un tout nouveau marché pour l'ACUFC. Elle constitue un pays d'importance en termes de commerce international pour le Canada, notamment dans le secteur de l'éducation

internationale. Le marché de l'éducation internationale en Chine est devenu extrêmement concurrentiel, et de nouveaux établissements étrangers ne cessent d'y faire leur entrée de nos jours. Les établissements canadiens peuvent encore trouver en Chine des débouchés à long terme et compter sur un recrutement continu et des partenariats avec des établissements chinois.

Pour ce faire, l'ACUFC recherche une firme ou une personne spécialiste pour effectuer une étude ciblée identifiant les occasions commerciales en Chine les plus prometteuses pour l'ACUFC et ses membres en partant notamment de la documentation déjà existante (profil de marché, études de Langues Canada, etc.), des expériences reconnues par d'autres établissements postsecondaires, des établissements membres de l'ACUFC ayant des activités en Chine ou accueillant des étudiants chinois, des délégués commerciaux en Chine, etc.

4. Objectifs de l'étude

L'étude aura pour objectifs de :

1. Faire un état des lieux sommaire du marché de l'éducation pour les institutions membres de l'ACUFC (offre de service) en termes notamment de programmes d'enseignement, de recrutement d'étudiants internationaux, etc.;
2. Recueillir, sur la base de l'offre de service des institutions membres de l'ACUFC, de l'information stratégique sur les occasions d'affaires les plus prometteuses en matière d'éducation internationale. Il ne s'agit pas de refaire les études de marché existantes, mais bien de peaufiner et approfondir l'analyse pour le marché dans les communautés francophones en situation minoritaire ;
3. Recommander des stratégies de promotion et de positionnement en matière d'éducation internationale pour le marché chinois. Ces stratégies doivent cibler les régions et/ou les villes démontrant un fort potentiel pour le recrutement d'étudiants et où les collaborations entre l'ACUFC et ses établissements membres et les partenaires locaux sont prometteuses.

5. Contenu de la proposition

La proposition devra comprendre les renseignements suivants :

- Une description de la compréhension du mandat de l'étude;
- Un plan de travail détaillé qui inclura les principales étapes nécessaires à la réalisation du mandat de l'appel d'offres;
- Un calendrier de production – échéancier de réalisation;
- Une description de la méthodologie envisagée pour atteindre les objectifs;
- Un curriculum vitae du consultant, des références professionnelles et une liste de travaux connexes ;
- Une section financière de la proposition avec les éléments suivants :
 - Le taux quotidien des services professionnels
 - Le nombre de jours de services
 - Une estimation des taxes
 - Le total des frais et des coûts pour la réalisation du projet
- La proposition devra être signée par un(e) haut(e) dirigeant(e) de la firme ou par le/la consultant(e) indépendant(e)

Les expertises et compétences recherchées :

- La compréhension du mandat de l'étude;
- Une capacité démontrée dans le domaine de l'éducation internationale, notamment sur le marché chinois (ou région de l'Asie). Au moins une personne de l'équipe de consultants doit avoir une connaissance du marché chinois en matière d'éducation internationale ;
- Une capacité démontrée de livrer les analyses dans les échéanciers prévus.

6. Critères d'évaluation

Critères	Valeur pondérée (%)
Niveau de connaissance du secteur de l'éducation postsecondaire en français au Canada et; un atout important : connaissance du marché chinois	20
Niveau de compréhension du mandat et des objectifs	10
Capacité démontrée d'effectuer des analyses dans un environnement complexe et de faire des recommandations	15
Pertinence, validité et faisabilité des méthodologies proposées	25
Qualité de la soumission, complétude et pertinence du travail	15
Relation qualité/prix	15
Total	100

7. Échéancier prévu

Ce contrat débutera le **13 janvier 2020 et se terminera le 10 mars 2020** (voir calendrier ci-après).

Le budget maximal pour le projet est de **25 000 CAD**, tous frais inclus (frais professionnels et TVH).
Les principaux jalons sont :

5 Décembre 2019	Envoi de l'appel d'offres
27 décembre 2019	Date limite pour l'envoi de la proposition
9 janvier 2020	Choix d'un expert-conseil
21 février 2020	Remise de l'étude préliminaire à l'ACUFC
10 mars 2020	Remise de l'étude finale

Autres considérations

1. L'ACUFC n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet d'une soumission et ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
2. La proposition retenue ne sera utilisée qu'à titre indicatif pour l'élaboration d'un contrat d'entente élaboré par l'ACUFC et cosigné par les deux parties.
3. Toute soumission ne satisfaisant pas à l'une ou l'autre des conditions ci-haut décrites sera jugée non conforme et sera automatiquement rejetée.
4. La soumission doit être rédigée en français. Le soumissionnaire doit assurer, à même les fonds du contrat, une correction d'épreuves effectuée par une firme professionnelle.
5. Tout matériel produit dans le cadre de ce projet appartient exclusivement à l'ACUFC.

8. Date limite de soumission

L'ACUFC désire entamer rapidement une discussion avec le soumissionnaire retenu afin de définir ensemble les solutions et actions qui seront mises en place.

Les offres de services devront être reçues au plus tard **le 27 décembre 2019, avant 17h (heure normale de l'Est)**, par courriel ou par la poste à l'attention de :

Monsieur Antoine Julien
Directeur des relations internationales
Secrétariat national de l'ACUFC
223, rue Main
Ottawa (Ontario) K1S 1C4
613.244.7837 poste 109
1.866.551.2637
ajulien@acufc.ca